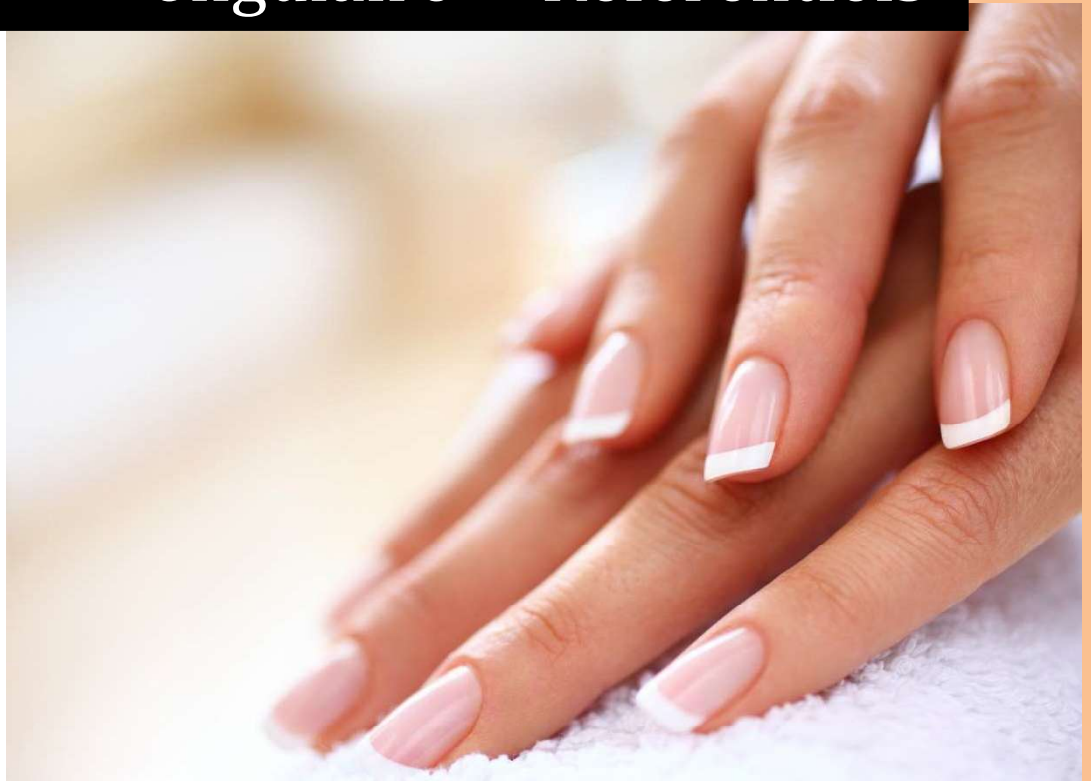


2025

CQP 'Réaliser des prestations de stylisme ongulaire' – Référentiels



l'esthétique-cosmétique et de
l'enseignement technique et
professionnel lié aux métiers de
l'esthétique, des soins corporels
et de la parfumerie

Centre Inffo – OPCO EP

22/05/2025

Ce CQP s'adresse aux jeunes et aux adultes, aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

Il est accessible soit :

- aux esthéticiennes, titulaires d'une certification en esthétique-cosmétique-parfumerie (ex : CAP, BP, bac professionnel, BM, BTS) obtenue par la formation initiale, continue, en alternance ou la validation des acquis de l'expérience ;
- aux personnes non titulaires d'une des certifications précitées mais ayant un projet de développement d'une activité de stylisme ongulaire à titre principal sous statut salarié ou d'indépendant

Prérequis d'accès à la certification spécifique à ce dernier public : obligation de suivre un module complémentaire portant, d'une part, sur la réglementation cosmétique, l'hygiène et la sécurité des prestations et d'autre part, sur des notions de biologie, de physiologie et de cosmétologie, appliqués à la main, le pied et à l'ongle.

Avec ce CQP, les acteurs de la branche professionnelle souhaitent fixer un cadre national clair et répondre à un niveau d'exigence sur cette activité afin de renforcer la professionnalisation des acteurs du domaine.

Intitulé de la certification	
CQP Réaliser des prestations de stylisme ongulaire	
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié	L'activité de stylisme ongulaire consiste en l'utilisation de techniques et de produits avec ou sans prothèse(s) ongulaire(s) pour embellir, décorer, reconstruire, corriger, consolider, réparer ou rallonger un ongle selon la morphologie de la main et/ou du pied, de la nature de l'ongle et des goûts personnels de la clientèle. Elle implique également le conseil sur l'entretien nécessaire aux techniques réalisées pour préserver la santé et la sécurité de l'ongle naturel et de sa matrice. Le/la styliste ongulaire doit respecter la réglementation en vigueur notamment questionner son client sur ses habitudes, allergies, traitements médicaux et choisir ainsi la méthode la mieux adaptée à son client. Il/elle propose diverses techniques de décoration d'ongles plus ou moins élaborées. Ainsi le professionnel intervient dans le respect des règles d'hygiène, de qualité, de sécurité et applique les principes de prévention des risques professionnels inhérents à l'activité visée. Il assure : - l'accueil et la prise en charge de la clientèle - l'examen des ongles - la préparation et l'organisation du poste de travail - le conseil et la vente de prestations et de produits spécifiques ongles - la réalisation de techniques de renfort ou rallongement de l'ongle - la réalisation de l'embellissement de l'ongle (mains et pieds) - le conseil et la vente de produits spécifiques pour l'entretien des ongles Ce CQP s'adresse : •aux esthéticiennes, titulaires d'une certification en esthétique-cosmétique-parfumerie (ex : CAP, BP, bac professionnel, BM, BTS) qui souhaitent se spécialiser dans le stylisme des ongles et l'embellissement des ongles ; •aux personnes non titulaires d'une des certifications précitées mais ayant une expérience en stylisme ongulaire et/ou un projet de développement d'une activité de stylisme ongulaire à titre principal sous statut salarié ou d'indépendant La majorité des professionnels exerçant l'activité de prothésie ou du stylisme ongulaire sont des esthéticiens qualifiés. Ces professionnels proposent généralement une gamme de prestations relevant des soins esthétiques, au sens du nouveau code de l'Artisanat Livre 1 « activités relevant du secteur des métiers et de l'artisanat et conditions de leur exercice » incluant souvent des activités complémentaires telles que notamment : les épilations, les soins du visage, les soins du corps, parmi d'autres services. La profession d'esthéticienne, auparavant encadrée par la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 est désormais régie par les dispositions du nouveau code de l'artisanat, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2023. Ce nouveau texte maintient l'exigence d'une qualification professionnelle, notamment la détention d'un diplôme d'État tel que le CAP Esthétique, pour exercer la profession. La pratique de la prothésie et/ou du stylisme ongulaire représente principalement une spécialisation ou une activité spécifique au sein de la profession d'esthéticienne, centrée sur l'entretien et l'embellissement des mains et des pieds.

RÉFÉRENTIELS		
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITE(S)	Critères d'évaluation
C1- Recueillir les motivations, attentes et besoins de clients par un questionnement sur ses habitudes, allergies, traitements médicaux afin d'identifier si l'ongle est à embellir, reconstruire, corriger, consolider ou à réparer	E1. Jeu de rôle avec les membres du jury, à partir d'une situation professionnelle, portant sur : -l'accueil et le suivi clientèle -la vente de produits et de prestations	- Le client est accueilli de façon conviviale - Les clients sujets à un handicap sont identifiés et la communication est adaptée le cas échéant - Les attentes du client sont identifiées par un questionnement adapté - Les incompatibilités avec une prestation sont identifiées par un questionnement sur les allergies, les traitements médicaux en cours - La prestation envisageable est identifiée en lien avec les motivations et les besoins du client et sans incompatibilité
C2- Conseiller des prestations en stylisme ongulaire (prothèse/embellissement) et la vente de produits en adéquation avec les attentes, les goûts des clients et leurs besoins, en tenant compte de la morphologie de la main et/ou du pied et de la nature de l'ongle afin de choisir la méthode la plus adaptée et/ou les produits les plus appropriés		- Les différentes prestations sont présentées au client en fonction de ses attentes - Les techniques et les produits utilisés sont présentés au client - Les conseils de soins et d'entretien sont rappelés au client - Le lexique professionnel utilisé est clair et compréhensible par le client - Une prestation personnalisée est proposée à partir du diagnostic et des attentes et des besoins du client - Des produits complémentaires sont proposés à la suite de la prestation
C3-Conclure la vente de produits ou de prestations en procédant à l'encaissement avec les moyens de paiement en vigueur et en rappelant les précautions et consignes à respecter avec une communication adaptée afin de convenir d'un nouveau rendez-vous et de fidéliser le client		- Le montant de la vente est enregistré sans erreur - Les différents moyens de paiement sont utilisés sans erreur - Les outils de fidélisation sont utilisés - Les outils informatiques sont utilisés : - Le rendez-vous est planifié en tenant compte de la durée de la prestation - Les informations en lien avec la prestation sont consignées - La prise de congés est effectuée de façon conviviale

C4-Assurer l'approvisionnement ou le réapprovisionnement en produits, petits matériels et accessoires des linéaires afin de garantir leur disponibilité et leur visibilité	E2. Etude de cas portant sur l'approvisionnement des linéaires	○ Les linéaires sont approvisionnés : ○ Les quantités de réapprovisionnement de produits sont estimés avec une marge d'erreur de 10% ○ Les quantités de réapprovisionnement d'accessoires sont estimés avec une marge d'erreur de 10% ○ Les produits sont disposés sur les linéaires dans le respect des règles de merchandising en œuvre ○ Les situations de sur-stocks et de sous-stocks sont signalées en temps opportun ○ Les livraisons sont contrôlées : ○ Le rapprochement entre le bon de commande et le bon de livraison est réalisé sans erreur ○ La livraison est contrôlée de façon qualitative ○ Les litiges sont identifiés et rapportés au responsable ○ Les quantités livrées sont saisies sur le support en vigueur sans erreur
C5-Préparer et entretenir le poste de travail en utilisant les matériels et produits de nettoyage et de désinfection, en respectant les protocoles associés et sa propre sécurité, en approvisionnant le poste en accessoires et équipements en appliquant les principes d'ergonomie, en vue des prestations à réaliser et des techniques à appliquer	E3. Mise en situation reconstituée portant sur : -la préparation du poste de travail -la préparation et la construction de l'ongle -la réalisation de techniques d'embellissement Dans le cadre de la mise en situation reconstituée, renseigner une fiche diagnostic beauté sur l'état de l'ongle à base de support visuels	○ Les exigences de la prestation ou de la technique à réaliser au poste de travail sont identifiées sans erreur : ○ Les produits et matériels nécessaires sont identifiés sans erreur ○ Les accessoires nécessaires sont identifiés sans erreur ○ Le poste de travail est nettoyé et aseptisé : ○ Les produits de nettoyage sont utilisés sans erreur ○ Les produits de désinfection sont utilisés sans erreur ○ Les matériels et équipements sont désinfectés sans erreur ○ Les protocoles de nettoyage et de désinfection sont respectés ○ Les déchets sont triés et évacués selon les normes environnementales en vigueur ○ Les postes de travail est préparé et rangé : ○ Les produits, accessoires et matériels sont présents en quantité suffisante ○ Le fonctionnement des matériels et équipements est contrôlé ○ Les contenants des produits sont fermés hermétiquement ○ Les dates de péremption des produits sont respectées ○ Les principes d'ergonomie du poste de travail sont appliqués ○ Les produits, accessoires et matériels sont à portée de main ○ Les éclairages sont contrôlés et réglés ○ Les hauteurs de siège et de plan de travail sont réglées en fonction de la prestation à réaliser et de la morphologie des personnes en présence ○ Les espaces autour du poste de travail sont dégagés : ○ La libre circulation est possible autour du poste ○ Les sorties de secours sont accessibles ○ Les matériels et autres équipements qui ne sont pas sur les postes de travail sont rangés

	- Le professionnel respecte les protocoles de sécurité - Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est respecté conformément aux protocoles de sécurité en vigueur (gants, masques, lunettes de protection, etc.). - La zone de travail est correctement éclairée pour prévenir les accidents et assurer une bonne visibilité des tâches à réaliser
C6-Analyser les caractéristiques de l'ongle, des mains et des pieds en identifiant l'état de l'ongle, les signes et symptôme des principales pathologies de l'ongle afin de confirmer la prestation, d'envisager une prestation limitée ou d'éviter toute intervention sur l'ongle dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité	- Une observation visuelle des ongles et des mains est réalisée - Les signes d'éventuelles pathologies de l'ongle sont identifiées : anomalies de couleur, de forme, de structure, de croissance - Les caractéristiques de l'ongle sont décrites : - Ongle normal - Ongle abîmé - Ongle dédoublé - Ongle crochu - Ongle bombé - En présence d'un ongle douteux, le client est invité à se rapprocher d'un professionnel de santé : - La présence de tâches, sur l'ongle, est indiquée au client - Les précautions d'hygiène sont strictement respectées : les doigts du client ne sont pas touchés en cas de suspicion de pathologies - L'absence d'intervention sur l'ongle douteux est évoquée avec tact au client - La dépose de techniques d'ongles en cas de suspicion de pathologies est systématiquement envisagée
C7-Préparer l'ongle en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés selon les caractéristiques de l'ongle en vue de la réalisation de la prestation de stylisme ongulaire (prothèse /embellissement ou de stylisme de l'ongle)	- Les matériels et les accessoires sont identifiés en fonction de la technique employée - Les mains sont préparées : - Le client est invité à se désinfecter les mains - Les mains sont désinfectées avant d'intervenir auprès du client dans le respect du protocole - Les pourtours de l'ongle sont préparés¹ : - Les cuticules sont délicatement décollées, repoussées, et les excédents de peau sur les pourtours d'ongle adoucis selon le besoin à l'aide d'outils appropriés (ex. : bâtonnets de buis, pousse-cuticules,

¹ Dans le cadre de cette certification, le travail des pourtours de l'ongle exclut tout acte invasif relevant du champ réservé aux esthéticiennes diplômées (article e). Seuls sont autorisés les gestes non invasifs, réalisés à l'aide d'outils manuels (bâtonnet de buis, pousse-cuticules) ou mécaniques à embouts spécifiques, tels que les fraises douces de type diamanté, destinées à lisser en surface et adoucir les cuticules sans les inciser ni les retirer. L'utilisation d'outils coupants (pinces à envies, ciseaux à cuticules) ou d'embouts abrasifs non adaptés est exclue du champ de la certification.

		embouts doux de ponceuse de type fraise douce diamantée). Cette étape est réalisée sans effraction cutanée ni geste invasif. - o La surface de l'ongle est dégraissée avec le produit adapté - o La surface de l'ongle est dépolie à l'aide d'une fraise douce ou d'un polissoir (outils de grain 240 ou plus fin afin de minimiser l'impact sur la plaque de l'ongle). - o L'ongle est limé en fonction des nécessités de la technique à réaliser - o Des produits d'adhérence sont appliqués sur l'ongle
C8-Réaliser la construction d'un ongle en adoptant les différentes techniques de la prothésie ongulaire avec le matériel approprié afin de renforcer et ou rallonger l'ongle pour lui donner la forme, l'aspect et la solidité voulus	- o La capsule est collée : - o La capsule est adaptée à la largeur de l'ongle - o La capsule adhère à l'ongle naturel sans bulle d'air - o La longueur de la capsule est obtenue en utilisant le coupe guillotine - o La capsule et l'ongle naturel ne présente aucune démarcation - o La capsule est dépolie avec l'outil abrasif adéquat - o La construction de l'ongle est effectuée : - o La pose du chablon est effectuée : - o Le chablon est positionné selon la courbure de l'ongle - o Le cas échéant, le chablon est ajusté par découpe	
	- o La construction de l'ongle est effectuée, en gel, en résine ou en acrygel : - o Les zones de renfort de l'ongle artificiel sont créées afin de renforcer sa solidité - o Le produit est appliqué sur la surface de l'ongle sans débordement - o Le modelage est réalisé de façon uniforme, sans creux ni bosse - o Le modelage est travaillé afin de donner la forme souhaitée à l'ongle - o Les outils abrasifs sont utilisés sur l'ongle construit pour donner une des formes souhaitées (amande, arrondie, carrée, carrée arrondie) - o Les précautions et consignes à respecter sont exposées de façon claire au client : - o Les délais indiqués pour le remplissage sont communiqués sans erreur - o Les consignes d'entretien sont clairement expliquées pour une durabilité de la pose	

C9-Remplir ou combler l'ongle en utilisant les techniques de désépaulement et d'ajout de matière afin d'obtenir un aspect et une solidité conformes à la pose initiale ou réadaptés à la demande du client	E4. Etude de cas avec supports visuels sur les techniques de remplissage, de comblement et de pose de l'ongle	- Le désépaulement de l'ongle est effectué : - Aucune suspicion de décollement de matière n'est présente - La démarcation n'est plus visible entre la matière restante et l'ongle naturel - Le gel de remplissage ou de construction est appliqué sur l'écart entre le faux-ongle et la cuticule - La forme et la longueur de l'ongle sont réajustées selon la demande du client - Un gel de finition est appliqué et protège l'ongle
C10-Effectuer un retrait /une dépose de la technique artificielle en utilisant les techniques de désépaulement adapté afin de retrouver un ongle naturel le plus préservé possible		- Le désépaulement de l'ongle est effectué : - L'outil sélectionné (lime ou ponceuse électrique) et son grain sont adaptés au fur et à mesure du désépaulement : - La forme et la longueur de l'ongle naturel sont réajustées selon la demande du client - Une finition adaptée est appliquée et protège l'ongle (vernis, soins)
C11-Réaliser des techniques d'embellissement artistique sur un ongle des mains ou des pieds, en tenant compte de la demande du client, dans le respect du protocole attaché à chacune des techniques, afin d'embellir l'ongle ou de le décorer	E3. Mise en situation reconstituée portant sur : -la préparation du poste de travail -la préparation et la construction de l'ongle -la réalisation de techniques d'embellissement	- La pose de vernis est effectuée : - La première couche de vernis appliquée est fine - Le vernis est proche de la peau sans la toucher - La deuxième couche de vernis est uniforme sur l'ongle - La couleur est appliquée au plus près des cuticules sans déborder sur la peau - La finition est appliquée de façon uniforme sur la surface de l'ongle - La technique de la French manucure est réalisée : - Le tracé de la French est net et régulier - La proportion de la French est respectée (entre 1/4 et 1/3) - Le travail de décor, en fonction des tendances, est réalisé : - Les embellissements sont choisis en fonction du souhait de la cliente et des tendances - Les embellissements sont réalisés pour partie à main levée - Les embellissements peuvent comprendre des accessoires en complément
C12-Réaliser des opérations courantes de gestion comptable, d'administration en respectant le cadre fiscal et législatif lié au statut afin de préserver la rentabilité de l'activité	E5. Étude de cas portant sur des calculs liés à la réalisation d'une prestation	- Les factures éditées sont conformes aux attendus d'une pièce comptable - Les produits et les charges sont enregistrés distinctement - Les principaux calculs en matière de gestion sont effectués sans erreur : - Le passage d'un prix hors taxe en toute taxe comprise est effectué - Un taux de remise sur un prix est appliqué - La marge commerciale est calculée entre un prix de vente et un prix d'achat - Le taux de marge est déduit à partir d'une marge commerciale en valeur et d'un prix d'achat hors taxe ⇨ Le prix de revient d'une prestation est calculé sans erreur